

MAIRIE DE CHATEAU L'HERMITAGE

PROCES VERBAL du Conseil municipal du mardi 28 février 2017

N° 27/2017

Les membres du Conseil Municipal de Château l'Hermitage, dûment convoqués en date du 22 février 2017, se sont réunis le 28 février 2017, à 18h00, sous la présidence de Jean-François Cointre, Maire.

A l'ordre du jour sont inscrits les points suivants :

- Présentation de l'Association locale « Ma vie d'Château » par les membres de son bureau
- Désignation de 2 commissaires non élus à la Commission Intercommunale des Impôts Directs
- Reprise de la délibération n° 35 du 22/04/2014 concernant l'indice de référence de calcul des indemnités de fonction pour viser la notion générale « d'indice brut terminal de la fonction publique » au lieu de l'indice 1015 initialement mentionné.
- Projet de charte commune nouvelle
- Projets et travaux pour le budget 2017
- Questions diverses

Sur les 10 conseillers en exercice, 9 sont présents. Il s'agit de :

Mesdames Katia Papillon, Danielle Petit, Elisabeth Houvrard, Nadine Sepré,
Messieurs Jean-François Cointre, Jean-Luc Loriot, Michel Defay, Jean-Didier Dirdin, Laurent Jacquin

Absente : Mme Nathalie Dargier

Après la présentation de l'Association castélieuse « Ma vie d'Château » par les quatre membres de son bureau et quelques échanges avec les membres du Conseil,

Mme Danielle Petit, volontaire, est désignée comme secrétaire de séance à 19h20.

Le Maire informe le Conseil de la lettre de démission de Sébastien Dubois en date du 21 février 2017. Ce qui porte à 10 le nombre officiel de conseillers municipaux.

Les procès-verbaux du 30 janvier et 13 février, envoyés par mail à chacun des conseillers, sont approuvés.

Suite aux différentes demandes formulées par l'Association « Ma vie d'Château » en début de séance, le Conseil se dit favorable à une mise à disposition d'une partie de la pâture du lavoir, après précisions à voir avec le Président de l'Association pour les conditions d'accès et de sécurité. Par contre, la commune conserve sa haie de noisetiers pour leurs fruits en bordure du verger, sollicitée par l'Association pour réaliser du palissage.

Messieurs Michel Couillard et Laurent Jacquin, tous deux membres de la Commission Communale des Impôts Directs, et volontaires, sont désignés pour siéger éventuellement à la Commission Intercommunale des Impôts Directs sur le territoire de la nouvelle Communautés de Communes Sud Sarthe.

Concernant la base de calcul des indemnités de fonction des élus, il sera inscrit la formule suivante « indice brut terminal de la fonction publique » et non le chiffre de l'indice du moment (1015 jusqu'au 1^{er} février 2017) pour ne pas avoir à reprendre une délibération à chaque changement d'indice.

Une liste de travaux et de projets pour l'année 2017 est dressée comme suit :

- rénovation complète du chauffage de la salle communale Belle Croix,

- réalisation d'un « point chaud » dans la dite salle, prévue déjà en 2016,
- aménagement de l'aire de jeu en dessous du verger avec but supplémentaire, surface stabilisée pour une raquette de basket-ball, et terrain de pétanque,
- parcours bi-cross sur la parcelle communale route du Pont après abattage, débardage et broyage des rémanents restés sur place,
- achat d'un ordinateur portable,
- frais de notaire pour échange de terrains et publicité foncière du droit de passage,
- réfection de la montée d'escalier et du couloir du logement-mairie,
- coffret d'alimentation électrique sur le parking de la mairie pour les différentes manifestations qui s'y déroulent,
- réfection de la terrasse du lavoir,
- achat de panneaux et de banderoles publicitaires.

Ces projets s'entendent en plus des travaux d'entretien de la voirie comme chaque année (engagement de 4 800€ TTC) ainsi que les travaux du Pont du ruisseau du Pin comme prévus.

Suite à la réunion plénière du 3 février avec les deux Conseils municipaux de Requeil et de Château-l'Hermitage sur la création d'une commune nouvelle, il semblerait qu'il soit souhaité d'envisager, selon un avis général, la date du 1^{er} janvier 2019, plutôt que du 1^{er} janvier 2018, pour des raisons de réorganisation au sein du Conseil de Requeil suite à la démission du Maire actuel prévu en juin prochain.

Les membres du Conseil de Château réaffirment leur volonté de se maintenir comme commune déléguée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance,
Danielle Petit

Le Maire,
Jean-François Cointre